



Colloque international

Inégalités éducatives et espaces de vie

10 et 11 septembre 2015

RENNES, Campus Villejean

Colloque organisé par les laboratoires **ESO-Rennes** et **CREAD**



Appel à propositions

Ce colloque portera sur les inégalités éducatives de manière générale, notamment celles liées aux contextes et espaces de vie des enfants et des adolescents. L'éducation est ici pensée dans une acception assez large, prenant en compte toutes les influences qui peuvent s'exercer sur un individu pendant sa vie, qu'elles soient mises en œuvre par des actions éducatives volontaires et réfléchies (dans la famille, à l'école, dans les structures éducatives, etc.) ou issues des influences de l'environnement sans réelle intention éducative. Elle renvoie ainsi aux acquisitions qui résultent des interactions entre l'individu et son environnement physique et humain, englobant tant les transmissions par action volontaire que par imprégnation. Cette approche globale et transversale invite à porter une attention toute particulière à l'analyse de la pluralité des contextes dans lesquels vivent les enfants et les adolescents. La notion de contexte renvoie aux effets de contraintes et de stimulations exercées par les espaces et les institutions sociales qui constituent les cadres d'action pour les individus et les groupes. Le contexte est donc à la fois social, géographique (espaces, espaces de vie, territoires), démographique, sociologique, culturel, économique et politique.

Nous posons l'hypothèse que les parcours sociaux sont différenciés selon ces contextes et ces espaces de vie, ce qui conduit à analyser les inégalités tant sur le plan des distances géographiques – liées aux difficultés de mobilité et d'accès aux équipements – que des distances sociales et individuelles. Ces différences peuvent se traduire en inégalités compte tenu de la différenciation des offres d'équipements et d'activités qui existent sur les territoires, ou de leur difficulté d'accès objective ou subjective. Cette approche globale et transversale implique une prise en compte des différentes dimensions constitutives des parcours éducatifs des adolescents.

- ♦ Sous la dénomination d'« effet de contexte » en général ou d'« effet de quartier » en particulier, les **inégalités scolaires** ont une dimension spatiale, qu'il s'agisse des disparités entre les académies métropolitaines et celles des DOM, ou au sein de la métropole entre zone rurale, périurbaine, ZUS, et centre-ville. Mais au delà des corrélations statistiques, ce colloque

a l'ambition d'éclairer les processus à l'œuvre dans la production des inégalités. Quelle est l'incidence de l'action éducative locale dans ces disparités ? On sait par exemple que le financement, l'offre de formation, le corps enseignant ne sont pas uniformes entre les établissements et les académies. Quelle est la part des caractéristiques du lieu et celle de la composition sociale de la population du lieu ? Quel est le poids des familles, du voisinage, des pairs, des professionnels dans ces effets de contexte ? Comment les stratégies des adolescents et de leurs parents, les choix ou non choix des familles, l'influence de la fratrie et des relations, les attentes des professionnels contribuent-ils à produire ces inégalités scolaires ? De plus, les significations symboliques des lieux de résidence et de scolarité, ainsi que leur incidence sur les pratiques des acteurs demanderaient à être analysées pour mieux comprendre ces « effets de contextes ».

♦ Dans le champ **du temps libre et des loisirs**, les inégalités sont tout aussi importantes et plusieurs travaux de recherche récents ont souligné une forte différenciation des pratiques individuelles selon le genre, l'âge et la position dans le cycle de vie. Si ces inégalités sont le plus fréquemment analysées et expliquées au filtre des déterminants sociaux et culturels, ce colloque souhaite également questionner leur dimension spatiale. Les possibilités d'accès aux services et aux équipements, en tant que ressources localisées et inégalement réparties, dépendent étroitement du lieu de résidence, des configurations matérielles et sociales des espaces de vie des populations. Comment ces dernières influent-elles sur les choix d'activités et les pratiques de loisirs ? Interfèrent-elles sur la nature, sur la structure et sur les lieux de pratiques ? Comment se combinent-elles avec les différences sociales, culturelles et de genre ? La mise en lien des pratiques de loisirs avec les caractéristiques des espaces de vie doit permettre à son tour de révéler l'existence d' « effets de contextes ». En d'autres termes, les ressources éducatives mobilisées dans le cadre du temps libre dépendent-elles du degré d'équipements, des services disponibles, de la diversité des activités proposées, de la nature des politiques locales mises en œuvre dans les territoires du quotidien, du sens qu'elles prennent aux yeux des adolescents ?

♦ Au sein des pratiques des adolescents durant leur temps libre, nous souhaitons appréhender en particulier les **pratiques numériques** et leurs liens avec les autres loisirs et les pratiques scolaires. En quoi les contextes territoriaux influent-ils sur les pratiques numériques ? Par exemple, à partir de travaux récents, on peut s'étonner des pratiques numériques des adolescents en milieu rural qui vont dans deux directions radicalement opposées. Soit la conjugaison du manque d'équipement, de capital culturel et d'accès difficile à internet, augmente l'aversion envers les technologies numériques et aucun effet de compensation ne vient combler l'isolement de ces jeunes, soit les acteurs territorialisés fournissent un effort d'équipement et de médiation numérique important qui compense une partie de l'isolement par le numérique.

En tant que produit social, l'espace et son organisation comportent inévitablement des différences qui reproduisent et génèrent des inégalités. La principale motivation de ce colloque est le décryptage des logiques sociales en ce qu'elles s'appuient sur les espaces, les produisent, les utilisent, en jouent, afin de comprendre et d'éclairer la nature des différences dans le champ de l'éducation. En d'autres termes, comment la diversité des espaces, avec les différentes dimensions qui les constituent, participe-t-elle à la production d'inégalités ? Du point de vue du contexte à la fois social et spatial, ces inégalités peuvent être appréhendées avec le filtre de la diversité des types de distances qui séparent les individus et déterminent leurs attitudes dans le rapport à l'école, aux loisirs, aux pratiques d'activités culturelles et sportives, dans l'utilisation de services et d'équipements ou dans la mobilisation des ressources éducatives diverses. En posant au cœur de la réflexion la dimension spatiale des rapports sociaux, le colloque attend des propositions permettant à la fois

d'embrasser différents niveaux d'échelles (du local au global, du micro au macro...), mais aussi de révéler la diversité des contextes sociaux et politiques dans lesquels se mettent en œuvre de tels processus.

Afin de traiter de la dimension spatiale des inégalités éducatives, au sens large, le colloque souhaite également croiser les perspectives et les apports des diverses sciences humaines et sociales. L'objectif est d'analyser comment les différents contextes socio-spatiaux influencent les parcours éducatifs des jeunes : le contexte scolaire, celui des loisirs sportifs et culturels, et celui, transversal aux deux précédents des environnements numériques. Pour expliquer et comprendre la corrélation entre les inégalités éducatives et les espaces de vie, doivent être pris en compte la prise en charge des jeunes dans et hors de l'espace-temps scolaire, les activités qu'ils pratiquent, les services qu'ils fréquentent, les ressources qu'ils mobilisent. Les contextes territoriaux, les disparités économiques, sociales et culturelles des lieux de vie et des familles, qui s'accroissent sur la période récente, ont une incidence directe sur les conditions de vie des adolescents et sur leurs pratiques sportives, culturelles et de loisirs. Sont attendues des propositions concernant l'activité scolaire et/ou les autres activités socialisatrices des enfants et des adolescents, montrant l'effet des contextes familiaux, scolaires, de loisirs et de l'environnement numérique sur la construction de disparités objectives et subjectives, productrices d'inégalités éducatives. Les réflexions devront être solidement étayées sur des méthodologies qui mettent en lumière les articulations entre les environnements éducatifs formels (scolaires, périscolaires, sportifs ou artistiques) et plus informels (famille, pairs, temps libre, loisirs et numérique) pour comprendre la genèse et le fonctionnement des inégalités éducatives, en lien avec les espaces et contextes de vie. Une attention toute particulière sera accordée aux approches pluridisciplinaires.



En plus des interventions classiques (communications), sont également attendus d'autres formes de présentations, tels que des posters, des présentations in situ, des supports vidéo et sonores, forum... La langue principale du colloque est le français mais les propositions rédigées en anglais sont acceptées, accompagnées si possible d'un support en français (diaporama, résumé...). Il n'y aura pas de traduction simultanée lors des séances de travail.

Calendrier de soumission des propositions

- Retour des propositions : **30 mars 2015**
- Avis aux auteur-e-s sur les propositions sélectionnées : **18 mai 2015**

Consignes relatives aux propositions de communications

Les propositions de communication sont attendues sous forme électronique avant le **30 mars 2015**. Elles doivent comporter les informations suivantes :

- Titre,
- Noms et prénoms des auteur-e-s,
- Etablissement,
- Statut,
- Résumé de 3 000 signes au maximum.

Elles seront adressées à l'adresse suivante : **colloque-ineduc@univ-rennes2.fr**

Comité scientifique

Les communications seront sélectionnées par un comité scientifique international, composé des membres suivants : Olivier DAVID (Université Rennes 2) – Président, Anne BARRERE (Université Paris Descartes), Isabelle DANIC (Université Rennes 2), Marc DEMEUSE (Université de Mons), Barbara FOURQUET-CHAUPRADE (Université de Genève), John MC KENDRICK (Université de Glasgow), Pierre MERLE (ESPE de Bretagne), Sylvie OCTOBRE (Ministère de la Culture), Audrey OSLER (Université de Leeds), Didier PAQUELIN (Université Bordeaux 3), Michel PERRON (Université du Québec à Chicoutimi), Pascal PLANTARD (Université Rennes 2), Serge PROULX (Université du Québec à Montréal), Agnès VAN ZANTEN (CNRS).

Comité d'organisation

L'organisation du colloque est portée par le collectif suivant : Olivier DAVID (Université Rennes 2) – Président, Patrice CARO (Université de Caen-Basse-Normandie), Isabelle DANIC (Université Rennes 2), Halima DELAMARRE (Université Rennes 2), Jérôme ENEAU (Université Rennes 2), Barbara FONTAR (Université Rennes 2), Magali HARDOUIN (ESPE de Bretagne), Emmanuelle HELLIER (Université Rennes 2), Régis KEERLE (Université Rennes 1), Mickaël LE MENTEC (Université Rennes 2), Agnès LEPRINCE (ESPE de Bretagne), Claire MARZIN (Université Rennes 2), Brigitte MORIN (Université Rennes 2), Céline PIQUEE (Université Rennes 2), Nicole PITON (Université Rennes 2), Pascal PLANTARD (Université Rennes 2), Louisa PLOUCHART (Université Rennes 2).

Informations pratiques :

- Le colloque se déroulera à l'Université Rennes 2, sur le campus de Villejean
 - L'accueil des intervenants et des participants aura lieu dans le hall de la Maison de la Recherche en Sciences Sociales (Bâtiment N)
 - Adresse : Maison de la Recherche en Sciences Sociales, Place du Recteur H. Le Moal, CS 24307, 35043 RENNES Cedex
 - Le colloque est organisé par les laboratoires **ESO-Rennes** et **CREAD**. Pour tout renseignement complémentaire sur l'organisation matérielle et pratique des travaux, veuillez contacter :
 - Nicole PITON : 02 99 14 17 86 – nicole.piton@univ-rennes2.fr
 - Claire MARZIN : 02 99 14 17 84 – claire.marzin@univ-rennes2.fr
 - Brigitte MORIN : 02 99 14 16 96 – brigitte.morin@univ-rennes2.fr
 - Gaëlle MENGUY : 02 23 22 58 96 – gaelle.menguy@univ-rennes2.fr
 - L'adresse mail du colloque : **colloque.ineduc@univ-rennes2.fr**
-

En partenariat avec :

